

## DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA COUPE\* L'ARRACHAGE\* LA CUEILLETTE\* L'ENLÈVEMENT\* DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

ou	Dénomination (pour les personnes me Nom et Prénom du mandataire (le cas Adresse : N° .38	orales) : Préside s échéant) : Victor Hugo ⊶Marsan	
	Qualification:Syndicat mixte ouvert -	Etablissement p	public territorial de bassin
B. QU	ELS SONT LES SPÉCIMENS CONC  Nom scientifique  Nom commun	ERNÉS PAR I Quantité(1)	L'OPÉRATION  Description (2)
Bl	Lotus hispidus  Lotier hispide	180 m2	Totalité
B2			
В3			
B4			
B5			
(2) préci	s en grammes ou nombre de spécimens ser la partie de la plante récoltée PELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉ	RATION *	
Précise nationa	ale: Voir annexe méthodologique	ies   scrit l'opératio	Prévention de dommages aux cultures Prévention de dommages aux forêts Prévention de dommages aux eaux Prévention de dommages à la propriété Protection de la santé publique Protection de la sécurité publique Motif d'intérêt public majeur Détention en petites quantités Autres  on, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, région
	r papier libre		
D. QL	Préciser la période :Septembre à dé ou la date :	cembre 2023	ERATION

Arrachage ou enlèvement définitif  Arrachage ou enlèvement temporaire	
Arrachage ou enlavement town	Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :
Arrachage ou enlevement temporaire	
Préciser les conditions de conservation	avec réimplantation différée   on des spécimens avant la réimplantation : Voir annexe méthodologique
Préciser la date, le lieu et les conditio	ons de réimplantation :Voir.ลกาexe méthodologique
Suite sur papier libre	
EI. QUELLES SONT LES 1 D'ENLÈVEMENT	TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU
	xe methodologique
uite sur papier libre	
. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES	S PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *
Formation initiale en biologie végétale	e 🗡 Préciser : Master en gestion des milieux aquatiques
Formation continue en biologie végéta	ale  Préciser :
Autre formation	□ Préciser :
OHELE CONTILECTIENT DE L'OPÉR L	
G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRA Régions administratives : Nouvelle-Aqu	uitaine
Départements : Pyrénées-Atlantiques	
Cantons: Ouzom, Gave et Rives du Nee	z.(6417)
DE L'ESPECE CONCERNÉE DANS UN ÉTA	ATION. QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN AT DE CONSERVATION FAVORABLE *
Réimplantation des spécimens enlevés	Mesures de protection réglementaires
Kenforcement des populations de l'esp	Dèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace  le plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population
The state of the s	to plants les mesures pour eviter tout impact deravorable sur la population
respece concernée: Yoir annexe méthodologiq	ще
e l'espèce concernée : Voir annexe méthodologiq	µе
e i espèce concernée : Voir annexe méthodologiq	це
Prespece concernée : Voir annexe méthodologiq	це
e l'espèce concernée : Voir annexe méthodologiq	
e l'espèce concernée : Voir annexe méthodologiq	
ite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R	RENDU DE L'OPÉRATION
ite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a	
ite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a	RENDU DE L'OPÉRATION lieu) :Bilan.acouel les 3.pcemièces acorées puls un bilan.à.T+5.ans.
e l'espèce concernée : Voir annexe méthodologiq	RENDU DE L'OPÉRATION  lieu):Bilan.acouel Jes.3.premières.acoées.puis.uc.bilan.à.T+5.ans.
ite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a	RENDU DE L'OPÉRATION  lieu):
ite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations	RENDU DE L'OPÉRATION lieu):
ite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations	RENDU DE L'OPÉRATION lieu):
comment sera établi le compte rendu des opérations sur papier libre  Modalités de compte rendu des opérations sur papier libre	RENDU DE L'OPÉRATION lieu):
e l'espèce concernée : Voir annexe méthodologique de l'espèce concernée : Voir annexe méthodologique de la company	RENDU DE L'OPÉRATION  lieu):
uite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations arrespondentes cocher les cases correspondantes aloi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, certés s'applique aux données nominatives portées dans certées de la certée de l	RENDU DE L'OPÉRATION  lieu):
dite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations arrespondentes cocher les cases correspondantes entre l'informatique, ertés s'applique aux données nominatives portées dans crantit un droit d'accès et de rectification pour ces de rantit un droit d'accès et de rectification pour ces de rantit un droit d'accès et de rectification pour ces de re	aux fichiers et aux ce formulaire. Elle connées auprès des
dite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations antérieures loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, ertés s'applique aux données nominatives portées dans certés s'applique aux données nominatives portées dans certées de la certée de la c	aux fichiers et aux ce formulaire. Elle connées auprès des
Modalités de compte rendu des opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations artérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations des compte les cases correspondantes  loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, crités s'applique aux données nominatives portées dans compte des des compte les cases correspondantes	aux fichiers et aux ce formulaire. Elle connées auprès des
Modalités de compte rendu des opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations au papier libre applieur libre applieur libre au papier libre au papi	aux fichiers et aux ce formulaire. Elle connées auprès des
ite sur papier libre  COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE R  Bilan d'opérations antérieures (s'il y a  Modalités de compte rendu des opérations antérieures libre ocher les cases correspondantes  loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, ertés s'applique aux données nominatives portées dans cantit un droit d'accès et de rectification pour ces de antit un droit d'accès et de rectification pour ces de	RENDU DE L'OPÉRATION  lieu):